



Orléans le 2 mars 2022

La densification des bureaux, le nouvel Eden ?

Situation sanitaire :

La décrue des contaminations entamée mi-février s'est accentuée dans la 2ème quinzaine de février avec l'absence de cas contact la semaine dernière.

Télétravail :

Le nombre de télétravailleurs s'est stabilisé. De 293 télétravailleurs/euses en seconde semaine de février, nous sommes passés à 276 la semaine suivante. Une réserve est à apporter à ces chiffres pour cause de vacances scolaires.

Il ne reste que 12 agents à plus de 3 jours/semaine, 31 agents à 3 jours/semaine et les autres sont à 1 ou 2 jours/semaine. Sept agents sont maintenus à 5 jours pour des raisons médicales suivis par le Dr Braconnier.

Programme 348 :

Une diffusion des plans modifiés dans une version non définitive a été faite. Le processus de concertation sur des éventuelles remarques se terminera le 4 mars 2022.

- Le Directeur a tenu à préciser que le mobilier prépositionné sur les plans n'était là qu'à titre d'illustration du nombre de postes de travail disponibles et non celui des effectifs.

Ainsi, les bureaux configurés à 6 agents postes de travail n'entraînera pas forcément la présence de 6 agents.

Commentaire : la densification serait amoindrie par la poursuite même réduite du télétravail, l'accueil de stagiaires et de contractuels (n'ayant pas vocation à occuper en permanence ces postes, et les suppressions d'effectifs qui alourdissent inexorablement la charge des agents encore présents... !

- Sur les modifications envisagées et demandées par les représentants du personnel, la salle de convivialité (1^{er} étage du bâtiment F1) aura une cloison amovible afin de permettre d'agrandir cette salle et d'y annexer la salle de réunion contiguë.

- La Brigade Nationale des Investigations Domaniales qui désire un espace de coworking à la place de bureaux en enfilade ainsi qu'une réserve spécifique de 10m² devrait voir ses vœux exaucés.

- Un nouveau cloisonnement de l'accès usagers et des agents dans le module Accueil est prévu pour sécuriser l'accès au coffre.

- L'espace sanitaire des usagers séparé de celui des agents provoque la disparition d'une bulle à proximité du SIP.

- La salle de réunion du SIE ne pourra pas être modifiée pour cause de contrainte technique (poteaux) et cela permettra le maintien d'un nouveau bloc de sanitaires.

Commentaire : FO a très souvent réclamé depuis des années de nouveaux blocs sanitaires qui étaient insuffisants au 1^{er} étage de ce bâtiment F1.

- Localisation stabilisée de la médecine de prévention sur deux niveaux dans une zone dédiée et facile d'accès.

- Différences en fonction des services sur la manière de concevoir l'ergonomie et la répartition des bureaux et des espaces.

- La demande du PRS de portes en enfilade favorisant la circulation des agents sera partiellement satisfaite.

- Un calibrage des archives vivantes a été pris en considération dans la limite des possibilités.

Mr Dalles rappelle que l'absence de mopieur sur les plans n'est pas significatif de leur disparition. Il faut rappeler que les plans respectent l'agencement du gros œuvre des bâtiments et qu'il adviendra aux chefs de services de gérer en interne la répartition des agents dans les m² affectés, ainsi que l'emplacement des mopieurs.

Néanmoins, M. Dalles a affirmé que la densification généralisée des bureaux affectant toutes les administrations n'est pas lié directement au programme 348 !

La DGFIP ne recule devant aucune contradiction, puisqu'elle propose un budget labellisé « fonds d'amélioration des conditions de travail ». Cherchez l'erreur, resserrer les espaces et vous travaillerez dans de meilleures conditions, un choix non assumé ou un artifice ?

Mais le Drfip veut nous rassurer : ne pas mettre en danger les agents en termes de sécurité sanitaire grâce à la baguette magique de l'assistant de prévention que vous rencontrerez prochainement.

Exprimez-vous sans retenue !

Nous attendons avec impatience les conclusions de sa visite.

Le Drfip nous a d'ailleurs sorti du chapeau un argument choc de moindre perturbation phonique : plus l'espace professionnel est vaste, plus le risque d'irrespect des collègues entraînant une propagation de bruit peut se développer. Vous êtes convaincus chers collègues ?

Plus votre bureau sera petit, mieux parlerez-vous à voix basse.

Plus sérieusement, le Drfip promet des équipements d'isolation si le besoin s'en faisait sentir.

Vigilance recommandée.

La problématique des places de parking voiture et vélo a été soulevée car leur nombre reste insuffisant. L'arrivée de 400 agents supplémentaires entraînera à coup sûr des difficultés supplémentaires qu'il faut anticiper le plus tôt possible. Pourquoi ne pas envisager des solutions de transport collectif permettant à un maximum de personnes d'arriver à la Cité faute de place pour les véhicules particuliers, une piste de réflexion à creuser avec la Préfecture !!

FO45 souligne qu'il paraît invraisemblable que la préfecture n'ait pas anticipé cette problématique qui va grandement compliquer la vie de centaines de travailleurs, les parkings relais tram étant déjà surchargés.

Nous avons souligné le stationnement peu élégant de véhicules sur des emplacements à priori destinés aux agents à mobilité réduite ainsi que sur certaines parties engazonnées.

Nous avons d'ailleurs suggéré à ce que la convention permettant le stationnement sur le parking du Crous soit prolongée durant à minima toute la durée des travaux (à savoir jusqu'à mi 2024).

Nous reporterons ces éléments avec la Préfecture avec laquelle nous nous réunissons le 25 février.

La réduction du télétravail fait déjà constater la résurgence des problèmes de stationnement bien identifiés avant la crise sanitaire.

La neutralisation des abris à vélo entraîne déjà des perturbations avec des attaches à des bancs.

Quid également de l'affluence à la cantine de l'Agraco

FO45 a souligné l'absence de mail qui devait être envoyé à tous les agents pour le fonds d'amélioration des conditions de travail. Décision qui avait pourtant été prise lors du CTL du 4 février. Le délai de restitution qui arrivera à échéance à la mi-mars se raccourcit...

Le Directeur à été informé de la situation très tendue en termes d'effectifs au SIE de Montargis. Les causes sont multiples : des arrêts maladie, des détachements, des temps partiels nombreux et quatre départs en retraite à venir.

N.B. dernière minute avant la diffusion de ce tract, le mail tant attendu pour le fonds d'amélioration est arrivé aujourd'hui à 13h40